

4 **Marseille** Dimanche 5 Mars 2023
www.laprovence.com

MÉDIA **Radio JM fête ses 40 ans**
Un documentaire en guise de gâteau d'anniversaire. Voilà ce qu'ont proposé jeudi soir nos confrères de Radio JM au cinéma Le Prado pour célébrer les 40 ans de la Radio juive de Marseille. Ce film réalisé par Laura Sahin retrace l'histoire de la radio avec de nombreuses personnalités dont Renaud Muselier, Benoît Payan, Martine Vassal, Jean-Claude Gaudin, Jean-Luc Chauvin, le Grand Rabbin de Marseille... "Faire vivre une radio associative pendant autant de temps est un véritable tour de force", se félicite le président de Radio JM, Jean-Jacques Zenou, et la rédactrice en chef, Elsa Charbit. PHOTO DR

SOLIDARITÉ **Un colombier hors normes pour l'hôpital**
Gâteaux aux amandes, le colombier est une tradition de la Pentecôte. Mais la section pâtisserie du lycée hôtelier de Bonneveine et le syndicat d'initiatives de Gréasque (dont le président est un ancien boulanger-pâtissier) ont décidé de secouer les habitudes pour la bonne cause, en créant le plus grand colombier du monde, constat d'huissier à l'appui (après une répétition un peu plus modeste l'an dernier, notre photo). Le géant sera pâtissé à Bonneveine le 3 avril puis vendu le lendemain à partir de 16h place Félix-Lescure à Gréasque, au profit des enfants hospitalisés à La Timone. Une petite idée de la liste des courses ? 500 œufs, 14 kg de farine, 15 kg de poudre d'amande, 8 l de kirsch... PHOTO DR

#marseilleinside
248, avenue Roger-Salengro 13015 Marseille
locale@laprovence-presse.fr

Bruits de couloir

Il est possible d'inscrire votre enfant pour la rentrée 2023
Depuis le 6 février dernier, les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2023 sont ouvertes pour les parents souhaitant inscrire leur enfant dans une école publique marseillaise. Attention : seuls les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2020 sont concernés. Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2021, la pré-inscription ne sera possible que pour l'année scolaire 2023-2024, si leur école de secteur est labellisée "Toute Petite Section".
Il est possible de s'inscrire en se rendant sur la plateforme <https://superminot.marseille.fr> ou dans un bureau municipal de proximité (sans rendez-vous) qui procédera à la pré-inscription de votre enfant. Il est également possible de se rapprocher du service des inscriptions et population scolaire au 38, rue Fairchier (2). Ouvert les lundis après-midi de 13h à 16h et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Journée internationale des droits des femmes : la Ville invite des associations à une journée de conférences
La Ville invite des associations marseillaises à une journée de conférences ce mercredi 8 mars à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes. "Lors de ces échanges, les participantes et participants pourront mettre en lumière leurs engagements et partager les réflexions qui ont nourri le plan d'action porté par la Ville dans le cadre de son adhésion à la charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale", explique-t-on du côté de la municipalité.

L'agenda

Les médecines douces à l'honneur jusqu'à ce soir à Chanot
C'est au palais de la Méditerranée, au parc Chanot, que se déroule depuis vendredi le salon "Bien-être et médecine douce". Cette deuxième édition marseillaise, organisée par Spas (réseau de salons bio et bien-être), accueille près de 140 exposants jusqu'à ce soir. Près de 80 conférences et ateliers sont également proposés, portant sur trois secteurs tels les médecines douces, le bien-être et le "rendez-vous de la conscience", tour d'horizon des pratiques spirituelles.
► Jusqu'à ce soir au parc Chanot (palais de la Méditerranée), de 10h à 18h.

Le salon piscine, jardin et univers se poursuit jusqu'à demain
Plus de 190 exposants sont présents sont également présents dans le hall 3 du palais phocéén du parc Chanot dans le cadre du salon piscine, jardin & univers. Les visiteurs ont jusqu'à demain pour aller à la rencontre des professionnels présents et prendre part aux différentes conférences et ateliers organisés dans ce cadre. L'entrée est gratuite et sur inscription, en ligne ou sur place. Pour plus d'informations, consultez le site : www.salonpiscinejardin.com

Pour ses usagers, "larecharge" dépasse les bornes

Depuis le 1^{er} mars, les tarifs de "larecharge", le service de bornes électriques mis en place sur la voie publique par la Métropole, ont augmenté de 100 %



Plus de 275 bornes électriques "larecharge" ont été déployées par la Métropole sur les 92 communes du territoire. PHOTO FRANCK PENNANT

Sébastien avait fait le calcul : malgré son prix d'achat plutôt élevé, acquérir une Zoé lui permettrait de faire de sacrées économies de carburant et de rentabiliser l'investissement opéré en juin dernier. "De 100€ de plein par mois, je suis effectivement passé à 20€", relève-t-il enseignant. Résidant en copropriété à la Parade (13^e), ce père de famille ne bénéficie pas de borne électrique à domicile. Alors il a opté pour un abonnement auprès du service larecharge, proposé sur l'espace public par la Métropole. "En journée, je branche ma voiture sur une borne située à Château-Gombert et le temps que j'aille faire mes courses à Plan-de-Claques, je la récupère rechargée une heure après."
Mais depuis mercredi, l'opération n'est plus une aubaine. "Les tarifs ont tout simplement augmenté de 100% en journée!

Ne pas polluer en ville demeure encore un luxe pour les automobilistes.

Et ce n'est même pas dû au coût de l'électricité puisque, contrairement à d'autres métropoles, le tarif est fixé non pas sur la consommation mais sur le temps passé sur la place". S'étrangle le quadragénaire. Ce que confirme la Métropole sur le site dédié, précisant que chaque tarif est lié au temps de branchement et est indépendant de l'énergie effectivement délivrée. "Aujourd'hui, si je continue à recharger en heures pleines, je me retrouve avec 40€ de dépense par mois", glisse-t-il d'autant plus amer qu'il n'a pas pu bénéficier de la prime du Dé-

partement à l'achat de son véhicule. L'offre n'était valable que jusqu'au 31 janvier 2022. Reste la solution, moins coûteuse des recharges nocturnes. "Mais la borne la plus près de chez moi est à dix minutes à pied", explique Sébastien qui se voit mal attendre 22 h pour faire de deux allers-retours en pleine nuit.
Une astuce sur laquelle les Parisiens ne peuvent plus compter : depuis le 23 janvier, la Ville de Paris a revu ses prix à la hausse, faisant disparaître la formule nocturne des "heures creuses" pour les recharges accélérées Boost (puissance jusqu'à 22 kW) et Boost+ (jusqu'à 50 kW) : pour les abonnés Belib' (7€ par an l'abonnement), le tarif est fixé à 2,05€ toutes les 15 minutes sur les recharges Boost et à 0,35€ la minute sur les Boost+. Ne pas polluer en ville-demeure encore un luxe...
Laurence MILDONIAN

LES TARIFS

Bornes accélérées (puissance maximale de 22 kW pour les véhicules compatibles) : depuis le 1^{er} mars, les tarifs sont passés de 3€ à 6€ par heure (décompté à la minute) entre 7h et 22h ; et de 1,20€ à 1,50€ entre 22h et 7h.

Bornes normales (puissance maximale de 7 kW) : depuis le 1^{er} mars, les tarifs sont passés de 1,20€ à 2,40€ par heure (décompté à la minute) entre 7h et 22h ; et de 0,60€ à 1,20€ entre 22h et 7h.

Bornes lentes (puissance maximale de 3 kW) : depuis le 1^{er} mars, les tarifs sont passés de 0,60€ à 1,20€ par heure (décompté à la minute) entre 7h et 22h ; et de 0,30€ à 0,60€ entre 22h et 7h.

Le plafond des montants sur l'ensemble des bornes est passé de 30€ à 50€.

Abonnement : La Métropole propose un abonnement qui permet de bénéficier de 5% de réduction sur toutes les recharges, moyennant 12€ par an (+11€ d'achat du badge).
→ www.ezen.com/larecharge

LA RÉPONSE DE LA MÉTROPOLE

Des tarifs qui restent "très compétitifs"

Contactée par nos soins pour expliquer cette hausse tarifaire du service de recharge qu'elle propose dans l'espace public, la Métropole a rappelé que c'est "pour soutenir le développement des véhicules électriques" qu'elle propose "un réseau de bornes de recharge à la tarification attractive sur l'ensemble des communes de la Métropole". Pour accélérer son offre de recharge publique, elle a choisi de sélectionner trois opérateurs privés afin de "pouvoir renforcer l'offre avec un grand nombre de points de charge et des puissances variées (dont des bornes rapides)".
"Si la grille tarifaire a dû être revue à la hausse, c'est parce que "le contexte économique global impactant les fournitures d'énergies et les frais connexes (service de maintenance, d'exploitation,

frais de traitement de la clientèle et d'interopérabilité...), les recettes actuelles ne permettent plus de couvrir les frais réels du service", explique la Métropole, qui souligne par ailleurs que cette grille "reste cependant très compétitive".
Que le véhicule charge ou non, la nouvelle grille demeure établie en fonction du temps de branchement à la borne : "Le tarif applicable dépend de la puissance maximale de la borne, et non de la puissance effective de recharge, qui dépend du véhicule et du câble utilisé", précise la Métropole.
Quant aux tarifs nocturnes plus attractifs, ils sont destinés à favoriser "la rotation des véhicules durant la soirée, afin que le service profite au plus grand nombre".



ldes SERVICES

La Gaye Automobiles
Professionnel habilité & agréé
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
FAIT VOTRE CARTE GRISE EN UN INSTANT !
Pour votre voiture, moto, camping-car, remorque, ambulance, prestation à 25€

24 rue de l'Hercule
13001 Marseille
04.91.74.14.82 28975

L'ECHELPE D'OR
RACHAT D'OR ET BIJOUX
SOUS TOUTES SES FORMES
Votre or et vos bijoux valent beaucoup d'euros ESTIMATION GRATUITE

3 adresses à Marseille
- 47, Rue d'Endoume - 13007
04.91.52.06.32
- 165, Av. du Prado - 13008
04.91.17.90.19
- 46, Rue Alphonse Daudet - 13013
04.91.54.24.02 38617
www.lechoppedormarseille.com
shop.lechoppedormarseille.com